Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260218-202602_112-DE

Fouesnant les Glénan

Feuillet 2026-008

Publiée le

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 FEVRIER 2026
N° 202602-1.1.2

L'an deux mille vingt-six, le 17 février à dix-huit heures et trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 3 février 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h03, s'est terminée à 19h45.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

M. LE GOFF, Mme BACCON, Mme CALIPPE, Mme CARAMARO, M. CHANDELIER, Mme COQUIL, Mme COLONIUS, M. CORNEC, Mme DE KERDREL, M. DE MONTECLER, M. DENIEL, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, M. KALITA, M. LE CAIN, M. MARTIN, M. MERRIEN A, M. MERRIEN B, M. MERRIEN JN, M. SMIS, Mme TABARLY, M TABORET, M. TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. ESNAULT	à	M. MARTIN
Mme JOSSET	à	Mme CARAMARO
Mme LE GOARDET	à	M. JAN
M. SIMON	à	Mme BACCON

Absente :

Mme LE BORGNE

BUDGET PRIMITIF 2026 : SERVICE DES PORTS

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur concernant le budget primitif 2026 des ports,

Le budget de la section d'exploitation s'élève à 342 400 €.

Les dépenses :

- Les charges à caractère général représentent 38 % du budget de fonctionnement. Les principales dépenses sont l'entretien des mouillages et les autorisations d'occupation temporaire (AOT) soit 131 100€,
- Les intérêts d'emprunts sont en légère baisse,
- Le remboursement au budget principal des frais de personnel s'élève à 70 000€ comme les années précédentes,
- Il est prévu un impôt sur le bénéfice à hauteur de 17 000€,
- Et un virement à la section d'investissement de 17 185€,
- Les dépenses d'ordres (amortissements des équipements) complètent le budget.

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260218-202602_112-DE

Les recettes :

- Les recettes des redevances des mouillages sont estimées à 200 000€,
- La redevance de débarquement sur les passagers est espérée en 2026 pour 130 000€,
- Les recettes d'ordres (amortissements des subventions d'équipement) complètent le budget.

Le budget de la section d'investissement s'élève à 111 900 €.

Les dépenses :

- Le remboursement du capital des emprunts diminue pour un total de 78 000 €,
- Pour le remplacement des tubes et bouées, un premier montant de 23 500€ est intégré. Cette enveloppe sera complétée au budget supplémentaire.
- Puis les dépenses d'ordre pour l'amortissement des subventions.

Les recettes :

Le Compte Administratif n'ayant pas été voté et les résultats 2025 non repris, les seules recettes de la section d'investissements sont :

- Le virement de la section de fonctionnement pour 17 185€
- Et les amortissements du matériel.

Vu l'avis favorable du Conseil Portuaire du 3 février 2026,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (4 abstentions : M. Esnault, Mme Gloaguen, M. Taboret, M. Martin) :

↳ Adopte, dans les conditions suivantes, le budget primitif des services des ports pour 2026,

Les dépenses et les recettes des sections d'exploitation et d'investissement s'élèvent à :

	Recettes en €	Dépenses en €
Fonctionnement	342 400,00	342 400,00
Investissement	111 900,00	111 900,00
Ensemble	**454 300,00**	**454 300,00**

Fouesnant, le 18 février 2026

La secrétaire
Liliane COQUIL

Le Maire,
Roger LE GOFF

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260218-202602_112-DE

